



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève, le 21 avril 2026

Sommet du G7 : un mois de silence face aux inquiétudes des entreprises genevoises

Près d'un mois après leur première interpellation, 31 associations représentatives de l'économie genevoise déplorent l'absence de réponse des autorités cantonales. Dans un contexte marqué par l'annonce de mobilisations et l'apparition d'une carte ciblant des entreprises genevoises, ces dernières exigent des mesures concrètes et immédiates.

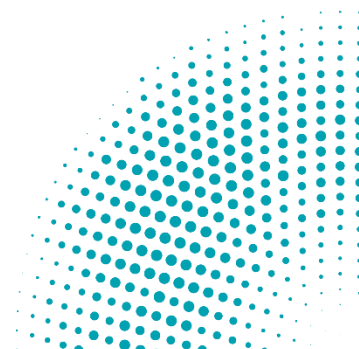
Un silence préoccupant dans un contexte qui s'aggrave

Depuis le premier courrier, de nouveaux éléments sont venus renforcer les inquiétudes des milieux économiques. Une mobilisation a été annoncée pour les 13 et 14 juin à Genève (source: reverse.co), et une carte interactive a été mise en ligne ciblant directement certaines entreprises et associations genevoises lors du sommet (source: framacarte.org). Ces éléments, conjugués aux événements survenus durant le précédent sommet du G8 font apparaître un risque élevé de graves atteintes à la sécurité et justifient d'autant plus l'urgence de mesures préventives.

Rappel des demandes

Les milieux économiques réitèrent leurs trois demandes principales :

- **L'interdiction de toutes les manifestations durant la période du 10 au 21 juin 2026 inclus**, en application du principe de proportionnalité contenu à l'article 5, alinéa 1, de la LDMPu ;
- **Un mécanisme adéquat permettant de protéger les entreprises du canton ;**
- **Un processus d'indemnisation rapide et efficace** en faveur des entreprises qui subiraient des dégâts causés par d'éventuelles manifestations durant la période précitée, qu'elles aient été autorisées ou non. Les pertes de chiffre d'affaires subies par les entreprises contraintes de réduire ou de suspendre leurs activités durant cette période, y compris s'agissant des chantiers sur le domaine public devant être fermés préventivement, devront également être prises en considération.





Demande de fermeture de la carte interactive

Les associations demandent également qu'il soit procédé à la fermeture de la page internet cartographiant certaines entreprises et associations du canton, dont le contenu est susceptible de constituer une infraction au sens de l'article 259 du Code pénal suisse (provocation publique au crime ou à la violence).

Des informations claires et des directives sécuritaires attendues

Dans l'exercice de leurs fonctions régaliennes, les autorités cantonales sont tenues de communiquer, sans délai, des informations claires et des consignes de sécurité à destination de la population et aux entreprises pour leur permettre de se protéger.

*« À ce jour, aucune réponse n'a été apportée aux demandes formulées par les 31 associations signataires représentatives de l'ensemble de l'économie. Nous déplorons vivement ce silence, qui laisse songeur quant à la considération témoignée aux acteurs du tissu économique cantonal. » **Arnaud Bürgin**, directeur général FER Genève*

*« Le commerce et la restauration attendent de l'État des mesures fortes, des consignes précises et un engagement clair à indemniser les entreprises en cas de débordement et de perte de gain. Le temps presse. » **Flore Teysseire**, secrétaire patronale Genève Commerces*

Contacts:

Arnaud Bürgin, directeur général FER Genève – 079 910 98 45 – arnaud.burgin@fer-ge.ch

Flore Teysseire, secrétaire générale Genève Commerces et GPRH – 079 828 89 04 – flore.teysseire@fer-ge.ch

Chantal de Senger, directrice pôle média FER Genève – 079 401 49 01 – chantal.desenger@fer-ge.ch

La Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève) en bref

La FER Genève est une organisation patronale et économique faîtière, créée en 1928. Elle soutient les intérêts de plus de 80 associations professionnelles et de 29'000 entreprises membres, dont 9000 indépendants, tant sur le plan politique qu'économique. Ses adhérents sont représentatifs de tous les secteurs économiques (artisanat, industrie, services, entreprises multinationales, finance, etc.) et consistent pour deux tiers d'entre eux en des PME de cinq personnes au maximum. La FER Genève est active dans les secteurs des associations professionnelles et économiques, des caisses de compensation, de prévoyance et d'allocations familiales. Elle offre des services notamment dans les domaines du droit du travail, de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que dans la gestion des salaires.